KEDOCHIM 5774

n°216

CHAVOUA TOV

Feuillet hebdomadaire
www.torah-box.com

Chavoua Tov "Kedochim" dédié à la bonne santé
de Ethan Yohan David ben Nourit (par Nourit Azoulay)

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

La paracha de Kédochim est celle qui mentionne le plus grand nombre de commandements. Elle commence par le devoir d'être «saints» («Kédochim») tout comme D.ieu est Saint.

Elle continue en donnant la liste des commandements qui nous permettent de nous attacher à D.ieu et, en quelque sorte donc, de Lui ressembler. Cette liste mentionne, entre autres la Tsédaka «charité», l'égalité des droits devant les tribunaux, le Chabbath, la moralité, l'honnêteté dans les affaires commerciales, le respect des parents, le caractère sacré de la vie.

C'est dans la section de Kédochim que nous retrouvons le verset «Tu aimeras ton prochain comme toi-même» à propos duquel le grand maître Hillel disait : «C'est l'essentiel de la Torah, le reste n'est que commentaire».

UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Aimer chaque Juif, une mitsva

Vayikra (19, 18) « Tu aimeras ton prochain comme toi-même »

Le 'Hazon Ich écrit dans ses commentaires sur le Rambam Hilkhot Déot : La mitsva d'aimer son prochain comme soi-même s'applique aussi envers les juifs qui commettent des fautes, car eux aussi font partie du concept de « ton prochain ». En effet, les Sages nous ont enseigné dans le traité Sanhédrin (52b) que même un méchant qui est passible de mort par le tribunal, on lui choisit une mort douce et sans douleur, à cause de la mitsva « tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

L'enseignement selon lequel c'est une mitsva de haïr le pécheur (Pessa'him 100b) concerne uniquement celui à qui l'on a fait des remontrances comme il convient. Or la Guemara (Arakhin 16b) dit au nom de Rabbi Eliezer ben Azaria : « Cela m'étonnerait qu'il y ait quelqu'un dans cette génération qui soit capable de faire des remontrances correctement. » Par conséquent, quiconque commet une faute rentre dans la catégorie de celui à qui l'on n'a pas fait de remontrances, c'est pour quoi il est considéré comme contraint, et c'est une mitsva de l'aimer.

C'est ainsi qu'a statué le Rambam dans Hilkhot Déot (6, 3) : c'est une mitsva pour tout le monde d'aimer chaque juif comme son propre corps, et il faut par conséquent respecter son honneur et veiller à son argent, de la même façon qu'on veille à son propre argent et à son propre honneur. Quiconque se réjouit de l'humiliation d'autrui n'a pas de part au monde à venir !

Comment donner de la satisfaction à un défunt

Vayikra (19, 3) : « L'homme craindra sa mère et son père et vous observerez mes Chabats…»

On trouve écrit que si quelqu'un veut donner de la satisfaction à ses parents qui sont morts, qu'il donne un nouveau commentaire de Torah le Chabbath, car dans le Gan Eden on couronne ses parents à cause de cela.

Le 'Hida dit à ce propos : C'est ce que dit le verset "Chacun craindra sa mère et son père et vous observerez mes Chabbath". Tu veux honorer ton père et ta mère ? Dis un nouveau commentaire de Torah le Chabbath.

PARACHA : KEDOCHIM

PARIS - ILE DE FRANCE
Entrée : 20h40 • Sortie : 21h56

Villes dans le monde

Lyon	20h23 • 21h33	Nice	20h08 • 21h18	Los Angeles	19h16 • 20h17
Marseille	20h14 • 21h23	Jerusalem	18h39 • 19h58	New-York	19h29 • 20h36
Strasbourg	20h18 • 21h31	Tel-Aviv	18h55 • 19h58	Londres	19h58 • 21h17
Toulouse	20h33 • 21h41	Bruxelles	20h37 • 21h56	Casablanca	18h54 • 19h54

Prière de respecter la sainteté de ce feuillet : ne pas le jeter ni le transporter Chabbath

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

La limite du respect des parents est lointaine...

Vayikra (19 3) : « L'homme craindra son père et sa mère et vous observerez mes Chabbath »

Jusqu'où doit aller cette crainte ? Le Rambam statue que même si son père et sa mère viennent lui déchirer son vêtement, le frappent sur la tête et lui crachent au visage, il ne leur fera pas honte mais se taira et craindra le Roi des rois qui le lui a ordonné.

On raconte sur Rabbi Davidl de Lwov que la première fois qu'il est allé à Lizensk voir Rabbi Elimélekh, il était encore un très jeune homme, et son père s'était fâché qu'il parte sans le lui avoir dit. Lorsqu'il revint, son père voulait le battre, et ses yeux parcoururent en vain toute la maison à la recherche d'un bâton. Le petit Davidl se dépêcha de sortir chercher un bâton, puis rentra et le tendit à son père en disant : « Ne te fatigue pas à chercher, papa, voici un bâton pour me frapper ! »

"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"

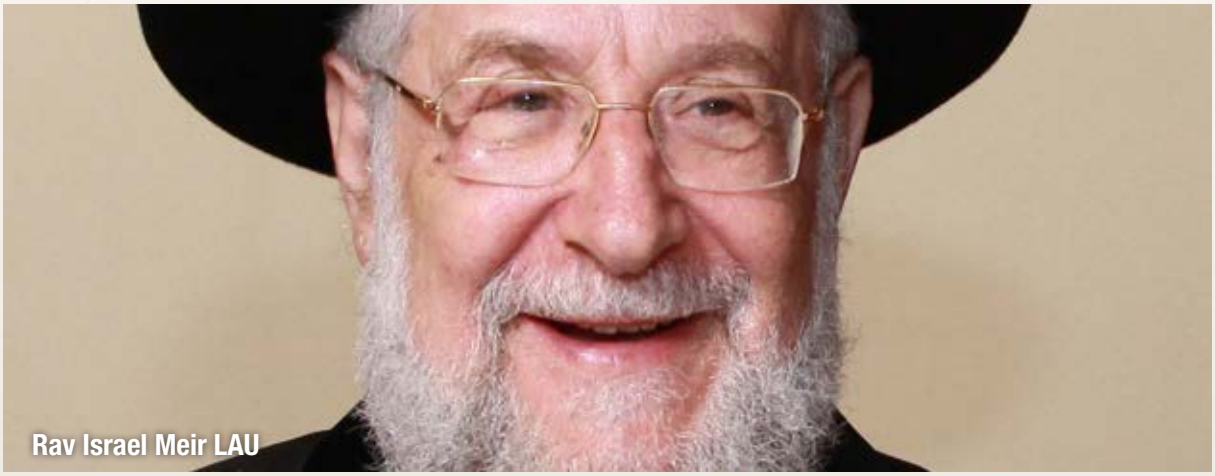
Rav Israel Meir LAU

AU "HASARD"...

Une histoire du Ben Ich Haï

Le Ben Ich Haï raconte que lorsqu'il a été décidé de construire la ville de Vienne, les dirigeants de l'Eglise, les prêtres sont partis s'entretenir avec le roi de l'époque en lui disant d'enterrer un fils unique dans les fondations des premières pierres de base de la ville afin qu'elle soit solide et puisse exister à jamais. Le roi a fait envoyer des émissaires à la recherche d'une telle personne.

Intentionnellement ils ont pris le fils d'une femme juive et veuve afin de le présenter devant le roi. Celui-ci a promis à la pauvre femme que son fils aurait droit à une belle pierre tombale pour avoir le mérite d'être enterré dans les premières de Vienne. La veuve juive a dit au roi que ses prêtres étaient idiots et qu'elle voulait le lui prouver. Elle a demandé à ces prêtres qui étaient léger comme une plume- plus lourd que du plomb- plus doux que du miel ?

Ne recevant pas de réponses satisfaisantes, la veuve juive pris la parole en affirmant que léger comme une plume c'est une mère qui ramasse le lait de son fils qui allaite, et si c'est son fils unique, malgré le poids pour elle c'est léger; pour ce fils sa mère est plus douce que du miel ; plus lourd que du plomb, c'est le cœur de ces prêtres qui veulent tuer ce fils unique. En entendant cela, le roi les a libérés.

Torah-Box.com
Association de diffusion du Judaïsme aux Francophones dans le Monde

LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Pourim sans Kobi

Le jeune Kobi Mandell a été horriblement assassiné en Israël avec un de ses amis, en mai 2002.

On m'a demandé d'écrire un article intitulé «Pourim sans Kobi». Mais je ne peux pas écrire à propos de Pourim sans Kobi parce que, même si Kobi est décédé, je ne célèbre ni Pourim ni rien d'autre – sans Kobi. Dans un article paru dans le New York Times, Steven Flatow écrivait que même si sa fille Aliza avait été assassinée par des terroristes, il restait le père d'Aliza. Moi je suis toujours la maman de Kobi, je ne cesserai jamais de l'être.

Tenter d'expliquer ma relation actuelle avec Kobi est comme tenter d'expliquer les couleurs à un aveugle. Je parle maintenant différemment. C'est comme se trouver dans une maison hantée. Il y a des moments où je ressens une terrible douleur et j'ai l'impression que je serai toujours hantée. Je remarque parfois comment les gens me regardent et je me souviens de la maison hantée devant laquelle je passais quand j'étais enfant. Contrairement à nos maisons modernes, celle-ci était vieille, faite en briques sombres, avec des fenêtres arrondies. Peut-être que maintenant je la trouverais étrange, intéressante ou même jolie. Ce qui est hanté peut aussi être auréolé, sanctifié car se perdant dans quelque chose de plus grand et s'attachant à D.ieu. Tout dépend de la façon dont vous traduisez votre expérience.

Pourim nous raconte que la signification véritable de ce monde est cachée. Le nom d'Esther, l'héroïne de l'histoire de Pourim, vient du mot hébraïque qui signifie « se cacher ». Dans la Méguila de Pourim, le nom de D.ieu n'est jamais mentionné même si Son influence est perceptible à chaque instant.

Pour rencontrer D.ieu, nous devons abandonner notre position orgueilleuse et adopter une certaine humilité, comme pour nous cacher. Ce n'est qu'alors que nous ressemblerons à la reine Esther : elle aurait pu rester dans ce palais royal où elle vivait dans le luxe, avec massages, parfums et maquillages mais elle choisit au contraire de ressentir la souffrance de son peuple. Esther n'a pas laissé son statut de reine lui monter à la tête.

C'est peut-être notre rôle dans ce monde : être davantage en phase avec d'autres gens, ressentir leur douleur et leurs problèmes, agir en osmose avec eux. Peut-être est-ce cela que nous devons célébrer : notre capacité à nous aider les uns les autres à progresser vers la guérison, notre propension à l'égoïsme qui se transforme en empathie avec les gens autour de nous. Une telle unité peut mener vers la guérison.

Moins d'un an après l'assassinat de notre fils, mon mari et moi-même avons marqué notre anniversaire de mariage par un dîner au restaurant. Je ne peux pas dire «célébrer» parce que nous étions trop tristes. Quand nous sommes entrés dans l'établissement, une serveuse souriante nous a accueillis : elle avait des cheveux noirs brillants et se montrait dynamique et souriante. Je l'admirai pour son enthousiasme et pensai : «Elle n'a aucune idée de la douleur qui m'accompagne, du poids de ce que je porte».

Tandis que nous mangions, nous avons apprécié le décor et avons pensé que ce restaurant serait l'endroit parfait pour marquer prochainement ce qui aurait dû être le quinzième anniversaire de Kobi. Nous avons décidé alors d'inviter quinze personnes pauvres ou handicapées au restaurant pour marquer ce jour important – pour se souvenir des défunts en apportant un peu de joie aux vivants.

Nous avons parlé au directeur de l'établissement. Il mentionna qu'il travaillait bénévolement dans un centre de réhabilitation non loin de là, il aidait les adolescents issus de familles pauvres, de foyers désunis et il nous suggéra d'inviter ces jeunes à se joindre à nous : ils apprécieraient certainement cette sortie. L'idée prenait forme presque d'elle-même. Nous n'avions pas pensé inviter des adolescents mais il y avait là une certaine logique : Kobi lui-même en était un. Nous avons remercié le directeur pour sa suggestion. Avant de partir, mon mari lui demanda : «Au fait, connaissez-vous les Goodman ? Ils habitent non loin d'ici. Ils ont perdu leur fils de seize ans, Tami, cette année, dans un accident. Nous leur avons présenté nos condoléances durant la semaine de deuil, je voudrais savoir comment ils vont».

- «Vous pouvez le demander vous-même : votre serveuse est leur fille !»

Je la regardai, si belle et si gaie et je me dis : «On ne sait jamais ce qui se passe à l'intérieur d'une personne !» Je l'avais mal jugée. Quand elle vint à notre table, je lui racontai notre deuil et elle nous raconta sobrement le sien.

Au cours de notre conversation, je réalisai combien des pans entiers de notre vie sont cachés. Nous ne voyons pas les peines et les soucis des autres.

Alors que nous échangions nos impressions, mon mari et moi-même nous sentions moins isolés. La douleur s'était estompée pendant un moment. La guérison peut se produire quand nous choisissons de révéler ce qui est caché en nous. Alors la douleur ne nous hante plus mais nous rapproche les uns des autres.

Si nous ne parvenons même pas à voir ce qui est à l'intérieur des gens, imaginez combien il est difficile de voir D.ieu dans ce monde. Mais Pourim nous enseigne que même quand nous ne pouvons pas voir D.ieu, Il est avec nous. Même si nous ne le ressentons pas, même si tout semble signifier le contraire, D.ieu ne nous abandonne pas dans notre chagrin.

Et viendra le jour où nous serons tous à nouveau réunis.

Traduit par Feiga Lubecki
La sidra de la semaine

UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

2 questions sur le Birkat HaMazon

(Rav David Haddad)

Lorsqu'on récite le Birkat HaMazon sur un verre de vin, est-il nécessaire de couper le vin avec de l'eau ?

Effectivement, il est nécessaire de couper le vin lorsqu'on arrive à la bénédiction Al HaArets (Halikhot Olam tome II p. 47, paragr. 5).

Celui qui prononce le Zimoun a-t-il l'obligation de boire un réviit de vin ?

Idéalement, il doit effectivement boire un réviit du vin du Birkat HaMazon, et dire ensuite la bénédiction Al HaGuéfen (VéZot HaBérakha p. 136 au nom de rav Mordékhaï Eliyahou zatsal).

Comment devra-t-il agir dans le cas où il ne peut pas boire un réviit de vin ?

S'il ne peut pas boire un réviit de vin, il se contentera d'en goûter un peu, et il tendra la coupe à un autre convive qui en boira un réviit (le premier aura l'intention de rendre quitte le second de la bénédiction Boré Péri HaGuéfen, et ce dernier aura l'intention de s'en rendre quitte).

PERLE `HASSIDIQUE

« Tout ce que l'on pense ne doit pas forcément être dit.
Tout ce que l'on dit ne doit pas forcément être écrit.
Tout ce que l'on écrit ne doit pas forcément être publié.
Et tout ce que l'on publie ne doit pas forcément être lu. »

(Rabbi De Kotzk)

QUIZZ PARACHA

1. Dans Chemot 20:13, il y a l'un des dix commandements, « ne vole pas ». Qu'est-ce qu'ajoute ici le commandement dans Vayikra 19:11, « ne vole pas ? »
2. Comment Rachi explique-t-il l'interdit « devant un aveugle tu ne placeras pas d'embûche » ?
3. Dans un procès d'un riche contre un pauvre, le juge peut faussement croire qu'il rend quand même la justice dans le cas où il favorise le pauvre, quel est le cas que donne Rashi ?

1. Dans Vayikra on parle de vol d'argent alors que dans les dix commandements on parle de vol de personne (kidnapping).
2. Donner un mauvais conseil à quelqu'un qui est « aveugle » dans un domaine donné. Par exemple ne lui dis pas « vends ton champ et achète-toi un âne ! » pour aller ensuite l'abuser et le lui prendre.
3. Le juge pourrait se dire « Celui-ci est pauvre et le riche est tenu de le nourrir ! Je vais donc lui donner raison, de sorte qu'il sera nourri dans la dignité ».
« 'Hok »: on ne connaît pas la raison et ils ne peuvent être compris que comme des décrets de D.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :
'Hevrat Pinto, Rav David Haddad, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org

LEAVA.fr la flamme

UniversTorah.com
Au nom de Rabbi Shlomo Aben Danan
INFOS | VIDEOS | DOSSIERS

Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israel : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Reponsable de la publication : Binyamin BENHAMOU